



« S'inscrire dans un parcours de réussite scolaire, citoyen et sportif original »

La richesse de l'Établissement, de son environnement, l'expérience et le savoir-faire des acteurs locaux prenant part au fonctionnement de la structure, constituent une opportunité inédite de réussite pour les élèves qui s'y engagent.

Nos Partenaires



EN RESUME :

Ce dispositif offre aux élèves volontaires une organisation spécifique de leur scolarité.

Tout en suivant une scolarité complète, ils bénéficient d'un après-midi libéré chaque semaine pour construire un ensemble de savoirs et de savoir-faire, autour d'objets d'enseignements et de pratiques liés à l'espace montagnard.

Ils ont l'opportunité d'exploiter les différents champs disciplinaires (mathématiques, Sciences physiques, SVT, langues vivantes, géographie...) à travers des pratiques physiques et sportives en milieu naturel.

La cité scolaire se situant au cœur du massif des Vosges, nous nous appuyons sur les ressources et opportunités offertes par le massif et ses acteurs, pour proposer un ensemble d'activités programmées en blocs d'enseignements, au cours des différentes saisons :

- Pré et post hivernal : Trail, VTT, parapente, escalade, cours d'orientation...
- Hivernal : Snowboard, raquette, ski de randonnée, recherche de victime d'avalanche...
- Toute l'année : renforcement musculaire et préparation physique générale.

Les élèves ont tous des appétences liées à de futures orientations professionnelles (ou de pratiques) liées à cette culture de montagne que nous offrons aujourd'hui. Qu'il s'agisse de secours en montagne, pisteur-secouriste, maître-chien, accompagnateur en montagne, gendarme, guide, moniteur de parapente....

Tous les élèves présents sur la structure le sont au regard d'un projet initial qu'ils sont venus présenter et soutenir devant une commission, journée au cours de laquelle ils sont passés par différentes étapes (évaluation physique, orale, lettre de motivation, étude du suivi scolaire...).

ADMISSION, CONDITIONS GÉNÉRALES :

La candidature de chaque élève est étudiée par une commission réunie fin mai.

Elle est présidée par le chef d'établissement, co-pilotée par l'enseignant d'EPS coordonnateur, et composée d'enseignants intervenant dans le dispositif.

Une dérogation peut être demandée pour intégrer la section sportive : elle est validée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, pour les élèves reconnus aptes en fonction des capacités d'accueil de l'établissement.

Pour les entrées au collège, (à partir de la 4^{ème}), devront être transmis à l'établissement :

- Les bulletins des 2 premiers trimestres de l'année en cours.
- Une lettre de motivation manuscrite.

Le 12 mai 2021, chaque candidat sera convié à se rendre dans nos locaux pour une évaluation de ses aptitudes physiques et sportives.

Ce sera également un moment privilégié pour découvrir la cité scolaire.

Pour les entrées au lycée, en plus des points précédemment mentionnés pour l'entrée au collège (à partir de la classe de 4^{ème}), un entretien en présentiel d'une dizaine de minutes sera organisé pour permettre à chaque élève de se présenter, et aux enseignants de pouvoir prendre connaissance du projet de chacun.



ADMISSION, CONDITIONS SPÉCIFIQUES

- L'élève sélectionné devra fournir un certificat médical de non contre-indication aux pratiques sportives, ainsi qu'un électrocardiogramme établis par un médecin du sport.
- Les familles s'engagent à équiper leurs enfants de certains matériels sportifs, supports des enseignements à venir.

LE SUIVI EN CLASSE MONTAGNE

Un élève présent en classe montagne bénéficie de moyens particuliers mis en place par l'Établissement pour assurer la continuité de son parcours scolaire et sa réussite. Il est attendu de lui un investissement important, un état d'esprit positif démontrant à la fois une réelle volonté de s'inscrire dans ce projet, ainsi qu'une participation à différentes compétitions UNSS.

Il s'agit bien de penser le sport comme une porte d'entrée pour certains, vers une réussite dans leur projet sportif, mais aussi et surtout pour le plus grand nombre de prendre plaisir à l'école, en renforçant son capital confiance qui rejaillira inévitablement sur le scolaire. Construire le meilleur pour chacun, ignorer les différences sociales et géographiques, ne considérer que la capacité de chacun à atteindre ses objectifs tel est le chemin que la communauté scolaire « La Haie Griselle » se fixe. Le Sport est ici un formidable vecteur pour accompagner tous les élèves vers ce chemin le plus tôt possible. C'est bien notre gageure que d'offrir par le sport, la classe montagne, les clés grâce auxquelles les élèves pourront s'ouvrir bien des portes dans la vie, et ainsi tendre vers leur excellence.

UNE FORMATION NOUVELLE AVEC UN SPECTRE DE CURSUS SCOLAIRE ÉLARGI

Le pôle montagne s'adresse à des élèves et futurs citoyens polyvalents, qui ont une pratique élargie et diversifiée, pratique que l'on trouve dans le massif, toutes saisons confondues. Il s'agit d'offrir un cursus avec la possibilité de vivre et de s'épanouir dans une scolarité permettant de donner une coloration spécifique aux apprentissages et ainsi de redonner du sens à une scolarité pas toujours signifiante.

Il s'agit bien ici d'offrir une ouverture sur une « culture montagne » qui est vécue et pratiquée par les familles, parents et enfants. Le rythme des saisons et les possibilités du massif offrent un panel d'activités qui permet de diversifier l'approche et la démarche de chacun.

Des partenaires multiples :

Un partenariat avec de très nombreuses structures et partenaires locaux : Peloton de gendarmerie de Xonrupt (secours en montagne), association Niv'ose (Nivologie, étude du climat), Comité Départemental de Vol libre (structures d'appui pour l'activité de parapente), l'Aéro club vosgien (découverte et initiation au pilotage d'avion).

Nos partenaires accompagnent une déclinaison locale originale et engagée, de ce qu'un établissement scolaire a pour vocation et mission : la formation de futurs citoyens cultivés, responsables et autonomes.

Les dossiers d'inscription complets devront être retournés au secrétariat pour le 26 avril 2021 (délai de rigueur).

- ⇒ **L'évaluation sportive aura lieu entre le 12 mai. (Un courrier vous sera envoyé).**
- ⇒ **Pour les lycéens, l'oral de présentation aura lieu le même jour.**
- ⇒ **La commission statuera sur la recevabilité des candidats le 19 mai 2021.**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus sur le site de l'établissement :

<https://cite-haie-griselle.monbureaunumerique.fr/>



Pour des questions d'ordre administratif ou scolaire auprès de Mme CLAUDON au secrétariat de l'établissement.

Pour des questions d'ordre sportif et pédagogique : auprès de M. AUBIN et M. HAMZA, Professeurs d'EPS, coordonnateurs et entraîneurs de la section sportive.

Cité Scolaire & Sportive « La Haie Griselle »
25 Chemin des Épinettes - 88407 GERARDMER

☎ 03 29 63 13 01

ce.0881446@ac-nancy-metz.fr (collège)

ce.0880030@ac-nancy-metz.fr (lycée)